

ÉCOLE DES BOURLINGUEURS

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES BOURLINGUEURS, TENUE le mardi 12 décembre AU SALON DU PERSONNEL.

Présent	Absent		Présent	Absent	
	x	Chantal Poissant	x		Johanne Van Winden
	x	Josée Blain	x		Julie Gagnon
x		Chantal Jacques	x		Lyne Cormier
x		Nathalie Nadeau		x	Isabelle Brossard
x		Stoyanka Yanova	x		Sylvie Mador
x		Josée Daunais	x		Marie-Ève Laplante
x		Mélanie Veillette			

1. **Mot de bienvenue et présentation**

Madame Marie-Ève Laplante souhaite la bienvenue à tous les membres. Début de la séance à 19 h 12.

2. **Ouverture de la séance et quorum**

Madame Nadeau constate qu'il y a quorum.

3. **Question du public**

Comment va le fonctionnement avec les vestiaires en haut?

Il faut essayer d'avoir le droit de remonter au 2^e étage, si on oublie des choses dans les casiers (5^e et 6^e) après 15 h.

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
(C.E.17-18.712)

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Johanne Van Winden, membre du conseil d'établissement, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **Adoption du procès-verbal de la rencontre du 24 octobre 2017**
(C.E.17-18.713)

Correction au point 15. : des idées de Mme Laplante au lieu de Mme Mador.

5.1 Suivi au procès-verbal : La présentation de Mme Rachel Girard a été faite et il y a un point à l'ordre du jour. Les petits dessins sur le plan de lutte/intimidation ont été revus avec les TES. Le document sur le suicide qui a été transmis a été très apprécié.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josée Daunais, membre du conseil d'établissement, d'adopter le procès-verbal du 24 octobre 2017, avec les modifications apportées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6 PVER (nouveau format du projet éducatif)

Les directions ont travaillé sur un questionnaire sur le prochain PVER, afin de refaire le projet éducatif. Il sera envoyé à tous par la CSDGS au mois de janvier prochain. Notre projet éducatif pourra être seulement revisité car il est bien fait et encore actuel.

7 Approbation du plan de déploiement des mesures ministérielles (C.E.17-18.714)

Voir le document « Plan de déploiement des mesures ». Il devra être déposé demain. Tous les membres présents ont signé. On aimerait trouver une solution pour mieux utiliser le budget de « bouger à l'école » car actuellement les montants devraient servir à tous les enfants au lieu d'un petit groupe ciblé. La course à la fin de l'année est subventionnée avec ce budget.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélanie Veillette, membre du conseil d'établissement, d'approuver les règles du plan de déploiement des mesures ministérielles, telles que présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

8 Location des locaux par la ville

On a reçu le protocole de prêt pour les locaux de l'école par la ville de Ste-Catherine. Ce sont les mêmes règles que l'école des Timoniers. Madame Nadeau a lu le document aux membres. Elle ne connaît pas encore les montants que cela représente par année.

9 Consultation sur le calendrier scolaire 2018-2019

Madame Mador a consulté le calendrier de plusieurs Commissions scolaires, afin de voir de quelles façons leurs journées pédagogiques sont distribuées. Les pédagogiques écoles se placent au mois de mars environ. Les propositions : mettre une journée pédagogique en février.

10 Projet pilote « Mind up »

Un comité est chargé d'animer ce projet avec les classes. On aimerait que toutes les classes participent. L'an passé, les trois premiers dossiers furent obligatoires.

11 Retour sur la formation des nouveaux membres du conseil d'établissement

Madame Veillette et madame Nadeau ont participé à la formation qui était très pertinente et intéressante.

12 Retour sur la conférence donnée par madame Rachel Girard

Nous avons eu une trentaine de parents présents à la conférence, ainsi que les enseignants du préscolaire et de la 1^{ère} année. Des éducatrices étaient sur place pour s'occuper des enfants. Un petit livre a été offert en cadeau aux parents. Il reste du budget et madame Girard sera disponible. La formation fut un succès.

13 Correspondance

Madame Laplante a reçu un document : « Pour une école riche de tous ses élèves », du Conseil supérieur de l'éducateur.

14 Mot de la déléguée au comité de parents

Madame Mador a eu une rencontre le 22 novembre dernier : « Retrouver son sentiment de compétence » par France Paradis. Le parent doit se fier à son instinct. Cette formation était vraiment intéressante. Les règles d'inscription maternelle 4 ans ont été discutées. Ils devront raffiner leurs critères. On voudrait que ce soit le plus équitable possible.

La soirée des bénévoles : il faudrait penser nommer un bénévole, en février.

15 Mot de responsable du service de garde

Absente.

16 Mot de la direction

Madame Nadeau nous souhaite à tous un Joyeux Noël et une Bonne année!

**17 Levée de l'assemblée
(C.E.17-18.715)**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Gagnon, membre du conseil d'établissement, que la séance du conseil d'établissement tenue le 12 décembre 2017, soit levée à 20 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marie-Ève Laplante
Présidente

Nathalie Nadeau
Directrice